



# De Kingston à Montréal À la recherche d'une capitale 1841-1844

## From Kingston to Montréal In Search of a Capital (1841-1844)

Gilles Gallichan

Numéro 70, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038744ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038744ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté  
La Société des Dix

### ISSN

0575-089X (imprimé)  
1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Gallichan, G. (2016). De Kingston à Montréal : à la recherche d'une capitale 1841-1844. *Les Cahiers des dix*, (70), 43–79. <https://doi.org/10.7202/1038744ar>

### Résumé de l'article

L'union du Haut et du Bas-Canada en 1840 a ouvert un long débat sur la ville qui deviendrait la capitale de la nouvelle province du Canada-Uni. En 1841, le gouverneur Sydenham a choisi Kingston, une petite ville du Haut-Canada située à l'est du lac Ontario. Ce choix s'est rapidement avéré malheureux et a déplu à toute la classe politique, mais les députés et conseillers législatifs ne s'entendaient pas sur la ville qui pourrait devenir le nouveau siège du gouvernement. Après Sydenham, les gouverneurs Charles Bagot (1841-1842) et Charles Metcalfe (1842-1845) ont dû arbitrer et choisir Montréal qui est devenue la nouvelle capitale en 1843, non sans soulever plusieurs contestations.

# De Kingston à Montréal À la recherche d'une capitale 1841-1844

GILLES GALLICHAN<sup>1</sup>

L'Acte d'Union de 1840 a eu de nombreuses conséquences sur la vie des Canadiens. L'une des plus importantes d'entre elles fut l'ouverture d'un débat sur le choix de la ville qui allait accueillir le Parlement, le gouvernement et l'administration de la nouvelle province. Sous l'Union, Kingston, Montréal, Toronto, Québec et Ottawa se sont disputé le titre de capitale. Pendant un quart de siècle, la recherche de la solution au problème allait englober des dépenses publiques considérables, exacerber la rivalité des villes, soulever d'interminables discussions en plus de provoquer de coûteuses « transhumances » de biens et de personnes.

La question de la capitale canadienne s'est posée dès 1840, comme conséquence même de l'union du Haut et du Bas Canada. Elle a tracé une profonde ligne de fracture entre les deux Canadas, en plus de laisser des antagonismes régionaux et des jalousies aussi mesquines que durables entre les villes.

Lorsqu'il débarque à Québec le 19 octobre 1839, le successeur de lord Durham, Charles Edward Poulett Thomson, a reçu du gouvernement impérial la mission de négocier un projet d'union du Haut et du Bas Canada<sup>2</sup>. À l'époque,

- 
1. L'auteur remercie pour leur aide madame Gisèle Gallichan, messieurs Gaston Bernier, Louis-Georges Harvey, Jonathan Keathley et Frédéric Lemieux.
  2. Poulett Thomson était considéré comme un pragmatique qualifié « d'homme d'affaires-politicien », proche des milieux d'affaires et peu sensible aux valeurs démocratiques. Il considérait que « si c'était possible, la meilleure chose pour le Bas-Canada serait dix autres

celui-ci est administré par un Conseil spécial<sup>3</sup>, dont les membres, triés sur le volet, ne représentent assurément pas une force d'opposition au gouvernement colonial. Seuls trois conseillers sur les quinze présents sur place osent voter contre l'union<sup>4</sup>. À Toronto, au Parlement du Haut-Canada, le gouverneur rencontre une Assemblée et des Conseils législatif et exécutif moins coopérants et plus méfiants.

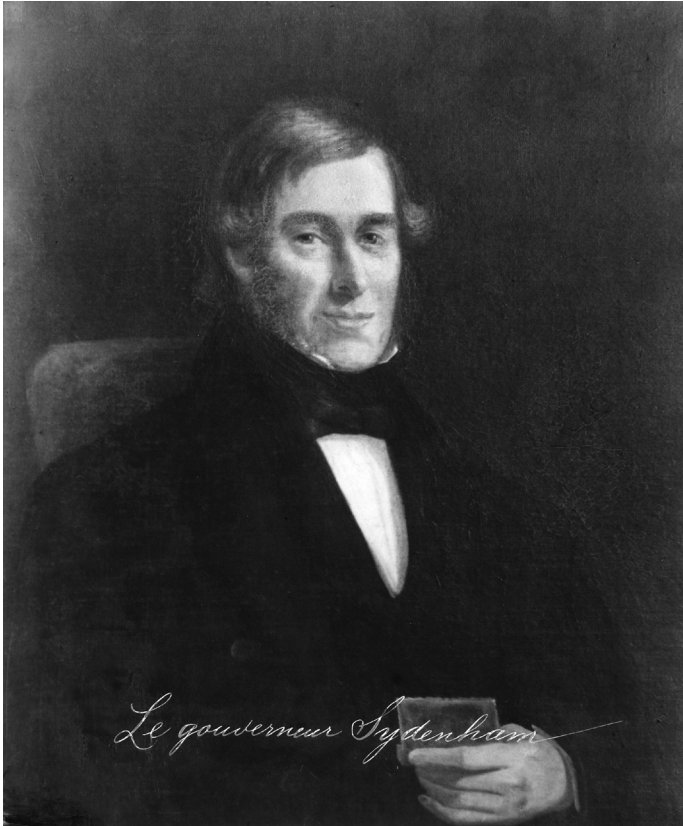
Les torys du Haut-Canada ont tout avantage à tenir la dragée haute au représentant de la Couronne pour tirer le meilleur parti possible du changement constitutionnel. Poulett Thomson ne demande d'ailleurs qu'à satisfaire leurs exigences pour assurer le succès de sa mission. Le Haut-Canada obtient ainsi, entre autres, le partage de sa dette publique, plus élevée que celle du Bas-Canada et qui sera assumée par l'ensemble de la population des deux provinces<sup>5</sup>. On accorde aussi une représentation parlementaire égale aux deux Canadas, même si la population du Haut-Canada était alors moins nombreuse que celle du Bas-Canada<sup>6</sup>. L'Union confirme la proscription de la langue française et, enfin, on donne tacitement l'assurance que la future capitale sera fixée au Haut-Canada<sup>7</sup>.

---

années de despotisme». S.-B. RYERSON, *Capitalisme et Confédération, aux sources du conflit Canada / Québec*, Montréal, Éditions Parti-Pris, 1978, p. 121 ; PHILIP BUCKNER, « Thomson, Charles Edward Poulett », *Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne : [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

3. La constitution parlementaire de 1791 a été abolie par Londres en mars 1838, mais seulement dans le Bas-Canada. Le Conseil spécial, dont les membres étaient nommés par la Couronne, était une institution de remplacement en attendant un règlement définitif de la question canadienne. Le Haut-Canada a conservé son régime parlementaire jusqu'en 1840.
4. Il s'agit de Jules Quesnel, John Neilon et James Cuthbert. Le Conseil comptait 22 conseillers, tous nommés par John Colborne, administrateur de la colonie après le départ de lord Durham en novembre 1838.
5. La dette publique du Haut-Canada était de l'ordre de £ 1 200 000, contre £ 95 000 pour celle du Bas-Canada. L'Union reportait donc sur le Bas-Canada une partie de la charge du développement du Haut-Canada.
6. Le Bas-Canada comptait en 1840 environ 600 000 habitants et le Haut-Canada 450 000 habitants. Malgré cet écart, l'Union accordait 42 députés à chacune des deux provinces, selon un principe de « justice égale » [*sic.*]. Cette discrimination régionale et parlementaire avait paradoxalement comme corollaire le maintien de la frontière distinguant les deux anciennes provinces, alors que le régime d'union aurait dû logiquement l'abolir. Les villes de Québec et de Montréal perdaient la moitié de leurs représentants au Parlement colonial et, ainsi, une part équivalente de leur poids politique.
7. ANTOINE GÉRIN-LAJOIE, *Dix ans au Canada de 1840 à 1850. Histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Québec, L.-J. Demers et frères, 1888, p. 181-182. Pendant les débats à Toronto, on exprima l'idée qu'une capitale dans le Haut-Canada permettrait d'accélérer l'assimilation linguistique de la classe politique canadienne et d'éloigner les députés de leurs commettants et associés du Bas-Canada ; *Le Canadien*, 25 novembre 1839. Le gouverneur repoussa les demandes du Haut-Canada sur deux points : 1- l'abolition immédiate du régime seigneurial, ce qui aurait eu des conséquences juridiques et économiques trop

Fin décembre 1839, Poulett Thomson pouvait soumettre à lord John Russell, ministre des Colonies à Londres, un projet d'Union qui sera présenté au Parlement de Westminster en mars 1840.



Charles Edward Poulett Thomson (1799-1841), gouverneur du Canada-Uni de 1839 à 1841. Il choisit Kingston comme capitale de la province en 1841. (Archives de l'Assemblée nationale)

---

graves sur le pays; 2- une représentation parlementaire supérieure pour le Haut-Canada, ce qui aurait encore alourdi la discrimination basée sur la représentativité. De toute manière avec l'égalité des sièges au Parlement, le Bas-Canada comptant des circonscriptions anglophones, les francophones seraient définitivement minoritaires dans la future assemblée législative. Dans l'esprit des administrateurs coloniaux, la disparition du Canada français se ferait graduellement, sans heurts, en laissant le temps faire son œuvre.

Malgré les protestations, pétitions et délégations du Bas-Canada, le « bill » d'Union des Canadas est adopté par une écrasante majorité au Parlement impérial. La reine Victoria sanctionne la loi le 23 juillet 1840 et l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution est fixée au 10 février suivant. Le gouvernement de Sa Majesté, très satisfait des bons services de Charles Edward Poulett Thomson, gratifie le gouverneur de la « Province du Canada » des titres de lord Sydenham et de baron de Toronto.

Le gouverneur doit procéder aux élections générales de la nouvelle législature et nommer les conseillers législatifs et exécutifs du gouvernement. Il doit également décider quelle ville deviendra la capitale de la province unie. Pour les élections, lord Sydenham entend avoir à sa disposition une assemblée docile qui tournera la page sur les sessions agitées des années 1830, tant à Québec qu'à Toronto. Les élections de 1841 demeureront parmi les plus trafiquées de l'histoire canadienne. Le pouvoir colonial multiplie les tactiques pour imposer ses candidats, décourager la participation des citoyens ou intimider les électeurs. Néanmoins, parmi les candidats élus au Bas-Canada un bloc de députés antiunionistes constitue une opposition aux volontés peu conciliantes du gouverneur<sup>8</sup>.

Lord Sydenham a aussi déterminé la ville qui sera désormais le siège du gouvernement et de l'Assemblée. En vertu de la prérogative de la Couronne à ce chapitre, il choisit Kingston, petite ville de moins de 10 000 habitants, située à l'extrémité est du lac Ontario, sur le site de l'ancien Cataracoui ou fort Frontenac, fondé par les Français au XVII<sup>e</sup> siècle, et sise à la source même du fleuve Saint-Laurent<sup>9</sup>. Ce choix se veut un compromis éclairé qui respecte son engagement de fixer la capitale dans le Haut-Canada. Kingston est le centre le plus rapproché du Bas-Canada, souvent appelé Canada-Est<sup>10</sup>; elle est aussi géographiquement la ville haut-canadienne la plus centrale de la nouvelle province. Le gouverneur

- 
8. De nombreuses études et synthèses portent sur cette période de l'histoire canadienne. Pour plus de détails, on peut consulter : JACQUES MONET, *La première Révolution tranquille. Le nationalisme canadien-français (1837-1850)*, Montréal, Fides, 1981, p. 79-101 ; ÉRIC BÉDARD, *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 2009, 415 p. ; M. ABELLA, « The Sydenham Election of 1841 », *Canadian Historical Review*, 47, 1966, p. 326-343 ; parmi les études plus anciennes : ANTOINE GÉRIN-LAJOIE, *Dix ans au Canada*, *op. cit.*, p. 67-83.
  9. Kingston avait brièvement accueilli le gouvernement du Haut-Canada pendant la Guerre de 1812.
  10. « Canada-Est, Canada-Ouest », dans FRÉDÉRIC LEMIEUX [dir.], *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, en ligne : [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca). Kingston est à 125 km des limites du Bas-Canada et à 280 km de Montréal, à mi-parcours entre Montréal à l'est et Toronto à l'ouest et elle est accessible par voie fluviale.

avait aussi songé à Bytown (Ottawa), mais il avait rapidement abandonné l'idée, ce petit bourg forestier était jugé trop froid et trop éloigné pour en faire une capitale intéressante<sup>11</sup>.

## Le (mauvais) choix d'une capitale

La désignation de Kingston comme capitale confirme la perte de ce titre pour Québec et Toronto. C'est à cette époque qu'apparaît dans des journaux et dans d'autres documents l'appellation de « vieille » ou « ancienne capitale » pour parler de l'une ou de l'autre de ces villes<sup>12</sup> qui ressentent durement le départ du gouvernement tant sur le plan économique que politique. Malgré son site stratégique et son port, Québec avait été rapidement éliminée, étant trop à l'est et beaucoup trop française et catholique dans l'esprit des anglo-protestants du Haut-Canada pour être une candidature acceptable<sup>13</sup>. C'est en perdant son titre et son rôle de capitale que Québec prend conscience de l'importance de la fonction de pouvoir et d'influence et aussi de la force symbolique qui est donné à la ville qui accueille le pouvoir politique<sup>14</sup>. Toronto jugera également absurde qu'on lui retire son titre en faveur de Kingston.

De son côté, Montréal aurait pu prétendre, dès 1840, devenir la nouvelle capitale. Sous le gouvernement intérimaire de John Colborne, en 1838-1839, le Conseil spécial du Bas-Canada avait siégé à Montréal. La ville déclassait Québec comme centre économique le plus important du pays et sa population anglophone était en croissance. De plus, certains de ses édifices étaient en mesure d'accueillir rapidement les bureaux de l'administration. Le gouverneur avait pris en considération ces avantages de Montréal, mais avait finalement opté pour Kingston :

But with a view to the future Government of the Province, Kingston possesses Great advantages over Montreal – and with regard merely to the expense to be incurred in preparation

- 
11. Lettre de Ch. Poulett Thomson à John Russell, 13 mars 1840, citée par DAVID B. KNIGHT, *Choosing Canada's Capital. Conflict Resolution in a Parliamentary System*, Ottawa, Carleton University Press, 1991, p. 53.
  12. G. GALLICHAN, « Pour en finir avec l'expression « Vieille Capitale » », *Cap-aux-Diamants, Québec 1608-2008. Quatre cents ans d'histoire politique*, numéro hors série, 2008, p. 20-22.
  13. Lettre de Ch. Poulett Thomson à John Russell, 22 mai 1840, citée par DAVID B. KNIGHT, *Choosing Canada's Capital. Op. cit.*, p. 55.
  14. C. BLAIS ET COLL., *Québec, quatre siècles d'une capitale*, Québec, Publications du Québec, 2008, p. 247.

it seems to me to enjoy also a Superiority, altho' for mere temporary purpose of other City, owing to its greater population & extent, would afford perhaps more immediate facilities<sup>15</sup>.

Le gouverneur reçoit avec flegme, voire indifférence, les récriminations des notables de Québec et de Toronto et il se félicite que les Montréalais acceptent le choix de Kingston sans se plaindre. La première session de la législature étant convoquée pour juin, il faut aménager à la hâte les lieux pour accueillir parlementaires et fonctionnaires. Il faut aussi trouver une résidence au gouverneur.



L'Hôpital général de Kingston, qui est devenu le premier hôtel du Parlement du Canada-Uni en 1841. (Archives de l'Assemblée nationale)

Le seul édifice de Kingston pouvant servir temporairement de parlement est l'Hôpital général, un édifice de pierre construit entre 1833 et 1835 selon les plans

15. Lettre de Ch. Poulett Thomson à John Russell, 22 mai 1840, citée par DAVID B. KNIGHT, *Choosing Canada's Capital*. *Op. cit.*, p. 56.



des architectes John Wells et Francis Thompson<sup>16</sup>. On le réquisitionne d'autant plus rapidement qu'il n'est pas encore occupé par des fonctions hospitalières ; pendant les rébellions, il a plutôt servi de caserne pour la milice. Le gouvernement britannique verse une rente annuelle de 300 £ destiné à soigner les pauvres malades de la ville<sup>17</sup>. Des aménagements sont alors faits pour adapter les lieux à de nouvelles fonctions. Les députés et les conseillers législatifs se réunissent, fort à l'étroit, dans cette bâtisse entre le 14 juin et le 18 septembre 1841. Le régime du Canada-Uni prend forme dans l'inconfort et la promiscuité. Manifestement, la ville ne réussit pas à absorber le flot des nouveaux arrivants. L'inflation fait flamber les prix du logement et de la nourriture. On doit monter des tentes et des abris temporaires pour loger les députés. Étienne Parent, journaliste et représentant du comté de Saguenay, écrit que lord Sydenham ajoute aux injustices de l'Union, la famine et la belle étoile<sup>18</sup>. On parle aussi de la saleté des rues<sup>19</sup>. Tous les parlementaires se plaignent des conditions qu'on leur impose.

Un des plus graves problèmes est l'eau que l'on dit imbuvable. La concentration de chaux et de calcaire dans le sol rend l'eau de Kingston impropre à la consommation. Elle provoque de violentes coliques et des « paniques d'entrailles » selon l'expression populaire de l'époque. On finit par associer la saison parlementaire à un séjour infernal<sup>20</sup>. Joseph-Guillaume Barthe, nouveau député de Yamaska, esprit caustique et acéré, écrit que les élus, n'étant plus qu'un troupeau malade, il était normal qu'on les fasse siéger dans un hôpital<sup>21</sup>. De son côté, un amateur de rimes se permet quelques vers drolatiques :

Kingston! Kingston! Cité grande et sublime [...]  
 Adorée de Thomson, cette noble victime [...]  
 Au retour de Babel, où l'on ne s'entend plus,  
 Où Milord, d'un clin d'œil fait sortir ses élus,  
 Séjour de goût, d'amour, mais plutôt de coliques  
 Où le ventre qui crie est la seule musique<sup>22</sup>.

16. Ce sont les mêmes architectes qui ont construit le Marché Sainte-Anne à Montréal qui deviendra à son tour le parlement du Canada-Uni. «Parlement de Kingston» document préliminaire destiné à paraître dans: FRÉDÉRIC LEMIEUX [dir.], *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, en ligne: [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca) .

17. *Ibid.*

18. *Le Canadien*, 28 mai 1841, p. 1.

19. *L'Aurore des Canadas*, 17 septembre 1842, p. 2.

20. *La Gazette de Québec*, 26 juin 1841, p. 2; lettre de D.-B. Papineau citée par J. MONET, *La première Révolution tranquille*, op. cit., p. 194.

21. JOSEPH-GUILLAUME BARTHE, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, p. 179.

22. *L'Aurore des Canadas*, 30 novembre 1841, p. 2.



Le malaise est tel qu'après quelques semaines de session, les députés des deux Canadas votent une adresse à la Couronne demandant que l'on désigne une autre capitale; ils suggèrent un système d'alternance entre Québec et Toronto<sup>23</sup>. Le gouverneur, soutenu en ce sens par le gouvernement impérial, repousse cette hypothèse surtout en raison des dépenses importantes qu'elle exigerait. Les plaintes des parlementaires sur le choix de Kingston sont simplement ignorées.

## Tous (ou presque) contre Kingston

Le style de gouvernance imposé par lord Sydenham est fort décevant pour les députés qui souhaitaient une réforme démocratique. Si le rapport de lord Durham avait laissé espérer l'idée d'un gouvernement responsable pour la colonie, le gouverneur, dans son « Versailles kingstonien », la réduisait à « une utopie parfaite », selon le mot de Joseph-Guillaume Barthe<sup>24</sup>.

Le gouverneur, malgré son jeune âge (41 ans), est perclus par des attaques de goutte, ce qui limite ses mouvements et n'adoucit pas son caractère. En septembre 1841, vers la fin de la session, il se fracture une jambe en tombant de cheval. Sa blessure s'infecte et il meurt du tétanos le 19 septembre après une douloureuse agonie. Sa mort est accueillie comme un soulagement dans le pays. Au mieux, les témoignages des journaux francophones restent polis et on évite l'expression de regrets qui ne seraient pas sincères.

Le successeur de Sydenham, nommé fin septembre 1841, est Charles Bagot, ancien ambassadeur britannique aux États-Unis et réputé fin diplomate. En raison de la saison avancée, il arrive à Kingston via le port de New York le 10 janvier 1842. Il ne prendra donc contact avec les régions du pays qu'au printemps suivant. Quoique associé aux conservateurs, Bagot est plus conciliant que son prédécesseur et plus ouvert à l'idée de s'appuyer sur la majorité de l'Assemblée pour former son cabinet. En fait, il veut tendre un rameau d'olivier aux Canadiens francophones et espère ainsi leur faire accepter l'idée que le nouveau régime ne se résume pas à la menace des « inquiétantes destinées » pour le peuple conquis<sup>25</sup>.

---

23. « Address of the Legislative Assembly to the Queen Victoria, September 16, 1841 », cité par D. KNIGHT, *Choosing... op. cit.*, p. 62-65. Ce n'est qu'un début. Entre 1841 et 1859, pas moins de 218 votes sur la question du siège du gouvernement seront inscrits dans les procès-verbaux de l'Assemblée législative. *Ibid.*, p. 18.

24. *L'Aurore des Canadas*, 16 novembre 1841, p. 1.

25. *L'Aurore des Canadas*, 30 octobre 1841, p. 2.



Charles Bagot (1781-1843), gouverneur du Canada-Uni de 1841 à 1843. Il remet en question le choix de Kingston comme capitale. (Archives de l'Assemblée nationale)

Bagot en surprend plusieurs en appelant au Conseil exécutif Louis-Hippolyte LaFontaine et Robert Baldwin, nouvellement élus, qui forment une alliance de réformistes des deux anciennes provinces. Cet arrangement, sans être la reconnaissance du gouvernement responsable, consacre le principe d'appeler aux affaires publiques un représentant de chacune des majorités des deux Canadas. À Londres, on n'approuve pas la nomination d'anciens rebelles de 1837 à des postes publics, mais la politique d'apaisement de Bagot semble porter ses fruits. On fait donc confiance au gouverneur et le réalisme l'emporte sur l'idéologie. Le journal *La Minerve*, qui appuie les réformistes, considère qu'il s'agit d'un simple retour au bon sens: «L'idée de gouverner la province sans la participation des Franco-Canadiens, qui forment pour le moins la moitié de la population, est si

absurde qu'elle ne pourra jamais entrer dans le cerveau d'hommes pensants<sup>26</sup> ». Dès lors, l'Union fonctionne non comme un seul État colonial, mais comme l'adjonction des deux anciennes colonies devant coexister à l'intérieur d'un même cadre législatif et administratif. L'esprit et le programme de la constitution de 1840 commençaient déjà à montrer leurs limites.

Le nouveau gouverneur se fait rapidement une opinion sur la question de la capitale. Son arrivée à Kingston relance d'ailleurs mille rumeurs à ce sujet<sup>27</sup>. Bagot constate que les griefs accumulés contre le choix de son prédécesseur sont fondés. Quelques jours après son arrivée, il écrit au nouveau ministre des Colonies, lord Stanley, qu'il souhaite reconsidérer l'affaire du siège du gouvernement.

Certes, il comprend que Sydenham ait voulu, en retirant l'administration du Bas-Canada, enlever aux Canadiens francophones toute velléité de revendications et leur ouvrir les yeux sur leur situation. Le message a été reçu et le gouvernement colonial a désormais d'autres priorités. Kingston est une ville trop petite pour assumer le rôle de capitale. Les parlementaires, les fonctionnaires et les visiteurs se plaignent avec raison de l'inconfort de la ville. La rareté des logis et des auberges confine à la spéculation et à de l'extorsion.

De plus, l'ancien gouverneur avait sous-estimé la vulnérabilité de la ville en cas de conflit armé avec les États-Unis. Même si la ville est un centre militaire, elle se trouve à quelques kilomètres de la frontière sud et serait rapidement exposée au feu des canons ennemis. Bagot constate, en outre, que d'importantes lacunes menacent la conservation des archives publiques. Avec toutes les plaintes exprimées depuis le choix de Kingston, il est clair que les députés vont remettre cette question à l'ordre du jour de la nouvelle session. Bagot demande donc l'autorisation de trouver une nouvelle capitale qui satisferait le plus grand nombre possible d'habitants<sup>28</sup>.

Certains croient que Québec, capitale désertée depuis les insurrections, pourrait retrouver grâce auprès du nouveau gouvernement. Dès l'automne 1841, on lit dans *L'Aurore des Canadas* « Espérons du moins que sir Charles ne partagera pas les goûts bizarres de son prédécesseur et qu'il ne laissera pas inutile le superbe hôtel du Parlement de Québec<sup>29</sup> ».

---

26. *La Minerve*, 14 novembre 1842, p. 2.

27. « Arrivée de sir Charles Bagot à Kingston », *L'Aurore des Canadas*, 18 janvier 1842, p. 2.

28. Lettre de Charles Bagot à Edward George Geoffrey Smith lord Stanley, Secrétaire aux Colonies, 19 janvier 1842, citée par D. KNIGHT, *Choosing... op. cit.*, p. 67-70.

29. *L'Aurore des Canadas*, 21 octobre 1841, p. 1. Joseph-Guillaume Barthe, rédacteur de *L'Aurore*, privilégiait un retour à Québec, même s'il dirigeait un journal de Montréal.

Au printemps 1842, Bagot visite les villes de Montréal et de Québec. À Québec, le maire Caron l'accueille avec grandiloquence et enthousiasme, en saluant son arrivée dans «l'ancien siège du gouvernement général des provinces britanniques dans l'Amérique septentrionale». Dans sa réponse, le gouverneur emploie un vocabulaire plus modeste, et se dit heureux de visiter «l'ancienne capitale de la province inférieure<sup>30</sup>».

Les mots traduisent déjà sa préférence pour Montréal qui serait le meilleur choix pour devenir la nouvelle capitale. Il se garde bien de le révéler mais, il considère que Montréal serait la capitale idéale en raison de sa taille, de son importance économique et de son milieu d'affaires anglophone. Il sous-estime cependant la réaction que ce choix soulèvera dans le Canada-Ouest où la promotion d'une ville bas-canadienne au titre de capitale sera perçue comme un nouveau recul par rapport aux conditions naguère exigées pour accepter l'Union.

## La session de 1842

Bagot avait raison de croire que la question serait soulevée au cours de la session de septembre et d'octobre 1842. Robert Christie, député de Gaspé, inscrit le sujet au feuillet, insistant sur les difficultés des séjours à Kingston, lesquelles s'aggraveront quand le Parlement siégera en hiver<sup>31</sup>.

Le renouvellement pour cinq ans du bail de location de la résidence du gouverneur, *Alvingston House* à Kingston, laisse croire que Bagot appuie le statu quo, mais les doléances renouvelées des députés font dire à Joseph-Guillaume Barthe : «Peut-être, allons-nous nous débarrasser de Kingston !!!» et bientôt quitter son «hôpital législatif<sup>32</sup>».

Un débat s'élève le 5 octobre et, même si la Chambre reconnaît qu'il s'agit d'une prérogative royale, elle souhaite faire savoir son opinion au gouverneur et lui demande officiellement de déplacer le siège du gouvernement. Mais les échanges et les propositions annoncent déjà la compétition qui s'amorce entre les villes candidates et qui rendra, quelques années plus tard, le problème apparemment insoluble.

En amendement, on propose la désignation de Toronto comme capitale. La motion est rejetée par un vote de 51 contre 12. Québec est proposée à son tour et

30. *Le Canadien*, 27 juin 1842, p. 2.

31. On tenait généralement les sessions parlementaires en hiver pour permettre aux représentants de vaquer à leurs affaires pendant la saison d'été, toujours plus active.

32. *L'Aurore des Canadas*, 11 août 1842, p. 2; 1<sup>er</sup> septembre 1842, p. 2; 17 septembre 1842, p. 2.

cette hypothèse est repoussée à 62 voix contre 3. Le vote en faveur de Montréal est défait avec le même résultat. Le député local de l'Outaouais (Carleton), James Johnston, propose Bytown (Ottawa) sans se faire d'illusions en disant que l'on peut toujours présenter son oie comme un cygne<sup>33</sup>. Sa proposition est rejetée par 57 voix contre 6. Le leader tory de la Chambre, Alan MacNab, propose que des améliorations soient rapidement apportées aux édifices de Kingston pour corriger la situation. Sa motion est défaite par 40 voix contre 21. La seule majorité se forme autour de la demande au gouverneur de quitter Kingston, car la ville et ses bâtiments sont insuffisants et incommodes pour la fonction parlementaire. Cette résolution est approuvée à 40 voix contre 20<sup>34</sup>.

Le gouverneur prend acte qu'aucune ville ne s'impose comme capitale au sein de l'Assemblée législative et que les intérêts locaux ou régionaux s'agitent dès que l'on suggère telle ou telle ville. Le gouvernement devra donc trancher et forcément faire des mécontents. Mais si le choix de la ville demeure une prérogative de la Couronne, le vote des crédits nécessaires à un déménagement du siège du gouvernement appartient à l'Assemblée. Le gouverneur doit donc s'appuyer sur la majorité de la Chambre, car cette décision revient ultimement au Parlement<sup>35</sup>. Il serait donc heureux de trouver un consensus, ce qui est loin d'être acquis. Les intentions du gouverneur ne sont toujours pas connues, mais des rumeurs circulent, certaines voulant que Montréal devienne capitale et que le Parlement siège à Québec en attendant la construction d'un palais législatif à Montréal<sup>36</sup>.

À Québec, l'idée que Montréal puisse devenir la capitale et lui enlever ce titre historique, réanime une vieille rivalité. Le 17 octobre 1842, le maire René-Édouard Caron convoque une assemblée de citoyens au Palais de justice et fait adopter des résolutions rappelant au gouverneur les nombreux avantages de Québec et sa capacité à remplir adéquatement le rôle de capitale. Une proposition vise

- 
33. Certains considèrent même Bytown comme un « bourg pourri », en référence à ces fausses circonscriptions anglaises qui, avant 1832, existaient sur la carte électorale britannique. *L'Aurore des Canadas*, 14 décembre 1841, p. 2. Pourtant, depuis 1836, le journal *Bytown Gazette*, fondé par le docteur Alexander James Christie, vantait les qualités de Bytown comme lieu idéal pour créer une capitale à la frontière des deux Canadas et protégé d'éventuelles attaques ennemies; CARL P. A. BALLSTADT, « Christie, Alexander James », *DBC*, en ligne [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)
34. ELIZABETH GIBBS NISH [dir.] *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, volume 2, 1842, Montréal, H.É.C., 1971, p. 329-339.
35. Lettre de Charles Bagot à Edward George Geoffrey Smith lord Stanley, Secrétaire aux Colonies, 11 décembre 1842, cité par D. KNIGHT, *Choosing... op. cit.*, p. 74.
36. *La Minerve*, 19 septembre 1842, p. 2. La semaine suivante, un correspondant de la *Quebec Gazette* offre un démenti à cette rumeur. *La Minerve*, 26 septembre 1842, p. 2.

directement, quoique à mots couverts, la concurrence de Montréal. La sixième résolution adoptée à Québec rappelle :

Que la fixation du siège du gouvernement à Québec nécessiterait des dépenses additionnelles bien moins considérables que celles qu'il faudrait encourir si le siège du gouvernement était établi dans une autre partie de la province où le gouvernement ne possède point d'édifices publics et où il n'a point de terrain pour y ériger ceux qui seront acquis pour le service public<sup>37</sup>.

Cet argument fait référence à l'augmentation récente de la valeur des terrains à Montréal et à la spéculation qui pourrait se manifester si la rumeur voulant que la ville soit désignée capitale s'avérait.

La session de 1842 se termine de nouveau sur le constat que la classe politique dans son ensemble récuse le choix de Kingston à titre de capitale permanente du Canada-Uni, et que l'Assemblée est divisée sur une solution de rechange. En janvier 1843, on apprend que les autorités impériales consentent au déménagement de capitale et remettent au gouverneur de la province unie et à son Conseil exécutif le choix de la ville qui sera le futur siège du gouvernement<sup>38</sup>. Or, à l'instar de la Chambre elle-même, le cabinet LaFontaine-Baldwin est divisé sur la question. Québec, Montréal, Kingston et Toronto ont chacune leurs défenseurs et les rumeurs vont bon train sur les appuis qui peuvent filtrer des discussions internes.

## Un (autre) nouveau gouverneur

La santé du gouverneur Bagot se détériore et, après une seule année d'administration, il demande son rappel, lequel est accepté en janvier 1843<sup>39</sup>. En attendant son successeur, la maladie l'oblige à déléguer plusieurs de ses responsabilités à son Conseil exécutif où LaFontaine et Baldwin se croient, à tort, détenteurs de l'autorité locale.

Le successeur désigné de Bagot est Charles Theophilus Metcalfe, un administrateur colonial de 58 ans formé aux affaires en Inde, où il est né, et à la Jamaïque, dont il a été le gouverneur<sup>40</sup>. Londres compte sur lui pour rétablir le pouvoir du gouverneur au sein de l'administration et, tout en atténuant les irritants de l'Union, éviter de confier le pouvoir exécutif à un seul parti. Arrivé, comme Bagot, via les États-Unis, le nouveau gouverneur est assermenté à Kingston le 30 mars 1843. Succédant à Bagot qui vit ses dernières semaines, Metcalfe, prudent,

37. *Le Canadien*, 18 octobre 1842, p. 1.

38. *La Minerve*, 2 janvier 1843, p. 2; 5 janvier 1843, p. 2.

39. J. MONET, « Bagot, Charles », *DBC* (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca). Le gouverneur est décédé à Kingston le 19 mai 1843.

40. DONALD R. BEER, « Metcalfe, Charles Theophilus », *DBC* (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

agit avec patience et circonspection pour éviter de soulever une opposition contre son administration.

Mille rumeurs contradictoires circulent toujours sur la ville qui deviendra la capitale permanente de l'Union lorsque Metcalfe arrive à Kingston<sup>41</sup>. Dans son journal, Barthe prie le ciel pour que le gouverneur en reparte bien vite: « Dieu veuille qu'il ne fasse pas un long séjour dans cette caricature de Québec et de Montréal où l'on meurt sans avoir vécu! <sup>42</sup>»

Sur cette question de la capitale, Metcalfe partage l'idée de Bagot que Montréal serait le meilleur endroit où s'établir. Il faut prendre bientôt une décision, car le gouvernement devrait engager des fonds pour des travaux de construction à Kingston si cette ville devait garder son statut. C'est aussi l'opinion qui se dégage finalement parmi les membres du Conseil exécutif. Dès le 16 mars, le cabinet LaFontaine-Baldwin avait fait son lit et remis à Sir Charles Bagot, encore en poste, un rapport recommandant Montréal. On y considère que la ville remonte aux origines françaises du pays, qu'elle est devenue un important centre d'affaires et de commerce, que sa population est mi-francophone, mi-anglophone, qu'elle entretient des liens économiques étroits avec le Canada-Ouest. Elle possède de grands et beaux marchés publics qui peuvent recevoir rapidement les Chambres en attendant la construction d'immeubles permanents<sup>43</sup>. La décision ne fut pas prise sans dissidences. Incapable de défendre la position du gouvernement, Samuel Baeley Harrison, député de Kingston à la Chambre et Secrétaire provincial du Haut-Canada dans le cabinet LaFontaine-Baldwin, remet discrètement sa démission le 20 mars.

Se doutant que l'annonce créera de l'hostilité au Canada-Ouest, le nouveau gouverneur propose à lord Stanley de présenter Montréal comme étant le choix du gouvernement impérial dans le but d'apaiser les réactions négatives<sup>44</sup>. Mais le secrétaire aux Colonies exige que le cabinet colonial assume les conséquences politiques du changement de capitale. On décide donc d'attendre la session suivante pour soumettre à nouveau la question aux parlementaires.

41. *L'Aurore des Canadas*, 13 mars 1843, p. 2.

42. *L'Aurore des Canadas*, 27 mars 1843, p. 2. Voir aussi en annexe à cet article la diatribe de J.-G. Barthe contre Kingston, publiée en avril 1843.

43. «À Son Excellence le Très Honorable Sir Charles Bagot [...] Rapport d'un comité du Conseil exécutif relativement au Siège du gouvernement», 16 mars 1843, cité dans sa version originale par D. KNIGHT, *Choosing... op. cit.*, p. 74-81, publiée en français dans *La Minerve*, 14 octobre 1843, p. 1.

44. DONALD R. BEER, «Metcalfe, Charles Theophilus», *DBC* (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)





Charles Theophilus Metcalfe (1785-1846), gouverneur du Canada-Uni de 1843 à 1845. Il décide officiellement du choix de Montréal comme nouvelle capitale de la province. (Archives de l'Assemblée nationale)

Le dossier demeure donc ouvert pendant le printemps et l'été de 1843. Sir Charles Bagot meurt à Kingston le 19 mai 1843. Il est regretté par beaucoup de Canadiens, contrairement à son prédécesseur. Ce deuil accorde un sursis à Metcalfe qui retarde de quelques semaines sa visite des villes du pays. Il effectue finalement une tournée en août et septembre 1843 et il visite Montréal, Québec et Toronto. Malgré les signes et les rumeurs qui annoncent le choix de Montréal, Québec nourrit toujours des espoirs. Pendant l'été 1843, on croit, dans la « vieille capitale », que des directives venant d'Angleterre pourraient encore la favoriser<sup>45</sup>. La ville pavoise, lorsque le gouverneur vient la visiter en août<sup>46</sup>. À l'automne, un avocat d'origine écossaise, Dunbar Ross, publie un essai qui fera grand bruit. Il y reprend les arguments historiques, économiques et militaires en faveur de Québec. L'ouvrage sera réédité et traduit au cours des années à mesure que le débat prendra de l'ampleur<sup>47</sup>.

Dans le Canada-Ouest, un malaise s'installe à l'idée qu'on puisse imposer une ville bas-canadienne comme capitale. Chez les Anglo-Montréalais, après que LaFontaine ait insisté pour réintroduire le français à l'Assemblée en 1842, c'est la crainte d'une refrancisation des institutions qui inquiète. Le *Montreal Transcript*, journal tory et loyaliste de la ville, redoute comme un terrible malheur la possible francisation des parlementaires anglophones s'ils siégeaient à Montréal<sup>48</sup>. Cette opposition outrée de certains milieux anglophones jette du sel sur les plaies encore vives laissées par l'Union de 1840. Amédée Papineau écrit à son père, toujours en exil en France: « Cette question [du siège du gouvernement] est très épineuse. C'est la plus difficile de la session. La plupart des membres du Haut-Canada, les « libéraux », non satisfaits de leur exploitation du Bas-Canada, non contents de nous avoir enlevé un tiers de la représentation et de nous avoir chargés des deux tiers de leur dette, voudraient encore avoir la capitale chez eux<sup>49</sup> ».

45. « Correspondance du Rédacteur de *L'Aurore* », *L'Aurore des Canadas*, 25 juillet 1843, p. 3.

46. « Arrivée du Gouverneur général à Québec », *Le Canadien*, 25 août 1843, p. 2. Les villes de Montréal et Toronto ont aussi rivalisé d'enthousiasme et de loyalisme pour recevoir le nouveau gouverneur. *L'Aurore des Canadas* écrit le 21 septembre 1843, p. 2, « Partout, le siège du gouvernement est entré pour quelque chose dans le fond de toutes ces solennelles démonstrations. »

47. DUNBAR ROSS, *Seat of Government (Canada)*, Québec, Thomas Cary & Co, 1843, 10 p.

48. « Sièges du Gouvernement », *L'Aurore des Canadas*, 26 août 1843, p. 2.

49. A. PAPINEAU, lettre à Louis-Joseph Papineau du 28 octobre 1843, GEORGES AUBIN ET RENÉE BLANCHET, *Amédée Papineau. Correspondance 1842-1846*, tome II, Montréal, Les Éditions Michel Brûlé, 2010, p. 197.

## Tensions entre le gouverneur et le cabinet

Pendant que l'on discute du siège du gouvernement dans les journaux et dans les salons, les différends et les accrochages se multiplient entre le gouverneur et ses conseillers, principalement sur la question du favoritisme et des nominations à des postes publics. Metcalfe partage la conception de l'administration coloniale de Sydenham et il n'entend pas concéder les prérogatives de la Couronne au Conseil exécutif. Il redoute surtout la création d'un gouvernement de parti : en conservant le pouvoir réel, il peut distribuer les nominations sans égard aux étiquettes partisans. Il croit surtout que le gouvernement responsable appliqué à un gouvernement colonial annonce, à terme, son éloignement de l'empire, voire son indépendance. L'affrontement interne devient tôt ou tard inévitable.

La session de 1843 s'ouvre donc sur un arrière-plan de tensions. Le débat sur la capitale, dont on soupçonne déjà l'issue décidée dans les officines gouvernementales, s'annonce également comme un orage au-dessus du Parlement<sup>50</sup>. Fin septembre 1843, la démission de Samuel Baeley Harisson est rendue publique. Tous comprennent alors que Kingston a perdu la bataille et la question devient dès lors un enjeu parlementaire. *L'Aurore* conclut aussitôt que « Montréal sera la bienheureuse<sup>51</sup> ». En octobre, le rapport de l'Exécutif recommandant Montréal est publié, mais le gouverneur s'en remet à l'avis de la Législature en limitant l'alternative à Kingston et Montréal et en enjoignant le Parlement à voter les sommes qui seront nécessaires pour assumer le coût sa décision.

## Une manœuvre (douteuse) du Conseil législatif

La réaction s'organise rapidement pour contrer l'abandon de Kingston. Le 11 octobre 1843, les citoyens de la ville se réunissent pour presser les parlementaires de maintenir la capitale chez eux. Des réformistes et des torys du Haut-Canada participent à cette réunion<sup>52</sup>. Les 12 et 13 octobre 1843, le Conseil législatif tente un stratagème pour bloquer un possible départ de la capitale vers Montréal, avant même que l'Assemblée ne se prononce sur la question. Ayant quorum, mais en l'absence de plusieurs conseillers du Canada-Est<sup>53</sup>, le Conseil vote une série de dix résolutions bloquant le déménagement du gouvernement. On y rappelle l'engagement de lord Sydenham en faveur de Kingston, l'inutile dépense d'un déménagement vers Montréal et on enjoint la Couronne d'assumer sa prérogative et de maintenir la capitale dans le

50. Voir Annexe 2, à la fin du présent article.

51. *L'Aurore des Canadas*, 30 septembre 1843, p. 2.

52. *L'Aurore des Canadas*, 17 octobre 1843, p. 2.

53. Seulement quatre conseillers du Bas-Canada sur 24 sont alors arrivés à Kingston.



Louis-Hippolyte LaFontaine (1807-1864) dirige, avec Robert Baldwin, un premier cabinet réformiste en 1842-1843. Les tensions avec le gouverneur Mercafe le forcent à démissionner. (Archives de l'Assemblée nationale)

Haut-Canada<sup>54</sup>. Les conseillers Amable Dionne et Jean-Baptiste Taché, alors présents en Chambre, se lèvent et protestent contre la « brutalité » de cette procédure qui prive le Bas-Canada de sa voix au chapitre<sup>55</sup>. La manœuvre, organisée par l'opposition tory, sert aussi à embarrasser le gouvernement LaFontaine-Baldwin. Quelques conseillers anglophones protestent contre l'opération. Robert B. Sullivan<sup>56</sup>, conseiller législatif du Haut-Canada et membre du cabinet, prononce, en réponse à William Henry Draper, un long discours favorable à la cause du gouvernement et au choix de Montréal, mais dénonçant la procédure du Conseil législatif en cette matière :

Le siège du gouvernement lui-même ne peut pas faire une cité. Une ville de campagne n'est pas propre à faire une capitale. D'avoir ôté le siège du gouvernement à Toronto n'a pas ruiné cette ville, comme on l'avait prédit, comme de l'avoir transféré à Kingston n'a pas rendu cette dernière ville plus riche ou prospère qu'elle ne l'était auparavant. Montréal sera toujours une grande cité qu'elle soit ou ne soit pas le siège du gouvernement<sup>57</sup>.

Selon le correspondant de *La Minerve*, par ce vote précipité et « extrêmement injurieux pour le Bas-Canada », le Conseil se discrédite auprès des réformistes haut-canadiens qui conservaient pour la Chambre haute une certaine considération s'appuyant sur la dignité et l'importance qu'on lui accorde<sup>58</sup>. L'opération du Conseil, en plus d'être douteuse sur le plan de la moralité intellectuelle et politique, contrecarrait la volonté du cabinet et de la majorité des députés de la Chambre basse, laquelle avait déjà, à la session précédente, manifesté majoritairement son désir de quitter Kingston. Bref, avec la manœuvre « honteuse » du Conseil législatif, l'affaire du siège du gouvernement occupe tous les esprits et on s'arrache la « toison d'or » que le Haut-Canada considère comme son apanage<sup>59</sup>.

## Montréal ouvre ses portes

Un des arguments évoqués à l'encontre de Montréal veut que les citoyens de cette ville ne soient pas intéressés à accueillir le gouvernement, puisqu'ils n'en ont jamais exprimé le souhait. Une action s'impose et le maire de Montréal, Joseph Bourret, saisit la balle au bond et convoque une grande assemblée citoyenne au salon du Marché Sainte-Anne, le samedi 21 octobre 1843. Une pluie torrentielle, ce jour-là, oblige le report de l'assemblée au jeudi suivant, le 26 octobre à 13 heures<sup>60</sup>.

54. « Résolutions », *La Minerve*, 19 octobre 1843, p. 1-2.

55. *La Minerve*, 19 octobre 1843, p. 2.

56. Robert Baldwin Sullivan était cousin et beau-frère de Robert Baldwin.

57. « Discours de l'hon. M. Sullivan », *La Minerve*, 23 octobre 1843, p. 2.

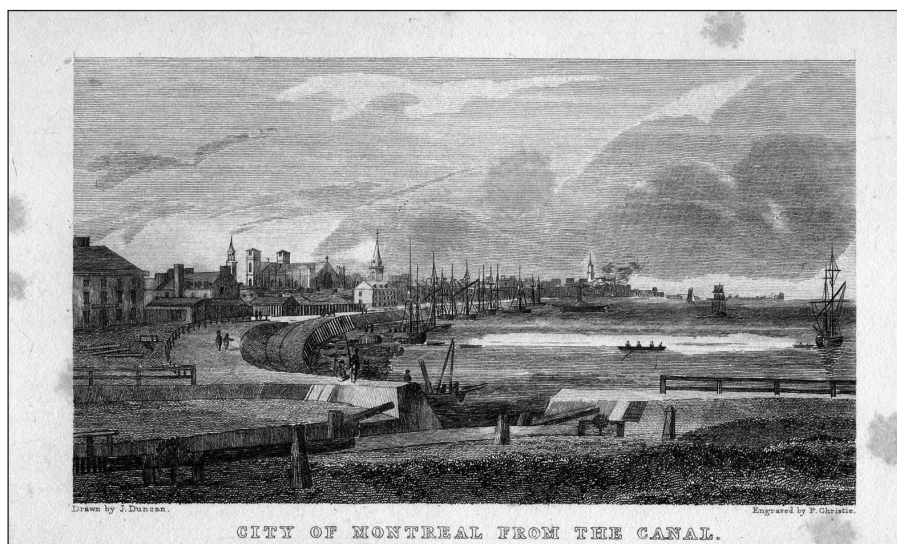
58. *La Minerve*, 21 octobre 1843, p. 3.

59. *L'Aurore des Canadas*, 17 et 20 octobre 1843, p. 2.

60. *La Minerve*, 21 octobre 1843, p. 2.



Réunis en grand nombre ce jour-là, les Montréalais s'adressent au Parlement par l'entremise des deux représentants de la ville. Ils expliquent que l'abstention qui a pu être observée ne peut être interprétée comme un manque d'intérêt, mais qu'elle est plutôt l'expression de leur profonde conviction que le gouvernement de Sa Majesté allait choisir Montréal. Ils déplorent que le Conseil législatif se soit retrouvé à adopter des résolutions en l'absence presque complète des représentants du Bas-Canada et ils réclament de ces dits conseillers qu'ils remplissent leur devoir de présence et de représentation et qu'ils fassent entendre leurs voix. La ville, centre commercial et plaque tournante des échanges avec l'Ouest et les États-Unis, port actif et accessible où vit « une large proportion des habitants des deux origines, offre plus d'avantages qu'aucune autre ville pour être la capitale de la province du Canada ». Il n'y a que des considérations « locales ou personnelles » qui peuvent s'opposer au choix « éminemment convenable, dans l'intérêt général du pays, pour être le siège du gouvernement<sup>61</sup> ». De son côté, la ville de Toronto, par une semblable assemblée citoyenne, se prononce de façon courtoise et donne son appui à la candidature de Montréal<sup>62</sup>.



Montréal vers 1840. Gravure de P. Christie, d'après un dessin de J. Duncan.  
N. Bosworth, *Hochelaga Depicta*, Montréal, W. S. Mackay, 1846 [frontispice].

61. «Siège du gouvernement – Assemblée au Marché Ste-Anne», *La Minerve*, 26 octobre 1843, p. 2.

62. *La Minerve*, 26 octobre 1843, p. 2.

## Montréal (enfin) capitale de l'Union

Le 2 novembre 1843, Robert Baldwin, alors député de Rimouski, présente à l'Assemblée législative les résolutions désignant Montréal comme siège du gouvernement et engageant la Chambre à accorder les subsides pour l'établissement de l'administration dans ladite ville. Il prononce un important discours en faveur de Montréal. L'appui de la Chambre sur une telle question doit dépasser les lignes partisans, cela lui semble fondamental pour asseoir et pérenniser le principe de la responsabilité ministérielle :

De cette question, messieurs, dépend l'existence du présent ministère, le premier qui soit entré en office sous le principe de responsabilité envers vous. [...] Si l'on me demande les raisons qui m'ont induit à recommander au chef du gouvernement [Charles Metcalfe] Montréal comme étant le lieu le plus convenable pour y fixer le siège du gouvernement, je répondrai qu'il suffit de jeter un coup d'oeil à la carte du pays pour voir qu'il n'y a aucun lieu plus propice, aucun où se concentrent comme à Montréal tous les intérêts commerciaux et agricoles des deux provinces. La nature en a fait l'entrepôt de tout le commerce de l'Ouest et l'a désigné, par sa position géographique, à être la capitale du Canada réuni<sup>63</sup>.

De vifs débats s'élèvent et occupent presque toute la séance. Un amendement demandant de consacrer Kingston comme capitale est défait 54 voix contre 26, un autre proposant que la capitale demeure dans les limites du Haut-Canada est défait 52 voix contre 27, un troisième amendement suggérant de soumettre la question par référendum aux électeurs du Haut-Canada est battu 54 voix contre 23. Finalement, après des débats qui durent deux jours et une nuit, la proposition de Baldwin est mise aux voix et adoptée 51 voix contre 27<sup>64</sup>. Le député tory de Montréal, George Moffat, qui s'était engagé à soutenir Kingston remet sa démission<sup>65</sup>. Montréal récolte le suffrage de tous les représentants du Bas-Canada présents en Chambre (37 voix) et de 14 députés du Haut-Canada. Les opposants sont tous du Canada-Ouest. Dans son journal, Amédée Papineau, fils de Louis-Joseph, se réjouit que les débats, malgré de vifs échanges, aient été plus modérés qu'on ne s'y attendait. Le résultat, écrit-il, nous a agréablement surpris<sup>66</sup>.

63. *La Minerve*, 16 novembre 1843, p. 2. Voir la version originale et plus complète de ce discours dans : ELIZABETH GIBBS NISH [DIR.], *Debates of the Legislative Assembly of United Canada*, Vol. III, 1843, Montréal, Presses de l'École des Hautes Études commerciales, 1972, p. 556-561.

64. A. GÉRIN-LAJOIE, *Dix ans au Canada*, *op. cit.*, p. 184.

65. La lettre expliquant sa démission à ses électeurs a été publiée dans les journaux. Voir, entre autres, «Aux électeurs de la cité de Montréal», *L'Aurore des Canadas*, 3 novembre 1843, p. 3. Il est rapidement remplacé par Pierre Beaubien (1796-1881), candidat réformiste élu par acclamation le 22 novembre. Pierre Beaubien avait étudié à Paris et y pratiqua la médecine jusqu'en 1827.

66. AMÉDÉE PAPINEAU, *Journal d'un Fils de la Liberté. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 621.



La discussion est relancée lorsque le Conseil législatif refuse de recevoir ces résolutions de l'Assemblée, prétextant que la Chambre haute s'était déjà prononcée sur cette question. Plusieurs conseillers du Bas-Canada étant alors présents, la prise en considération des résolutions est mise aux voix et acceptée 18 voix contre 13. Plusieurs conseillers torys, dont le président Robert Sympson Jameson, se rengorgent et quittent la chambre du Conseil en protestant. Après de pénibles procédures<sup>67</sup>, le Conseil législatif rescinde son vote du 12 octobre et adopte, le 8 novembre, les résolutions précédemment votées à l'Assemblée. Le gouverneur est officiellement informé de la décision du Parlement colonial et transmet la nouvelle à Londres. Le gouvernement impérial entérine le déplacement de la capitale<sup>68</sup> et Montréal devient officiellement la capitale du Canada-Uni le 2 décembre 1843. La nouvelle parvient à Montréal dans les derniers jours de décembre.

## Les réactions

Le départ du gouvernement est durement ressenti par les habitants de Kingston et demeure le principal sujet de discussion pendant plusieurs semaines. On éprouve un sentiment d'injustice et d'abandon<sup>69</sup>. Dans les milieux orangistes et torys, la réaction est encore plus vive. Un journal de Toronto écrit : « La population britannique est trahie, honteusement trahie ! Que dorénavant elle ne mette pas sa confiance dans les princes ; mais qu'elle se fie à la providence et [qu'elle] tienne sa poudre bien sèche ». Le recul des politiques de l'Union concernant le rôle minoritaire des francophones, dont l'affaire du siège du gouvernement est perçue comme un élément important, est considéré comme une menace intolérable. « Ce n'est point ici une question entre Kingston et Montréal, mais une question de suprématie française ou anglaise ; et souffrir que le siège du gouvernement soit transféré hors des limites du Haut-Canada serait pour nous un plus grand mal que l'annexion aux États-Unis<sup>70</sup> ».

Certains journaux haut-canadiens avertissent sur un ton de menace que le départ de la capitale vers le Bas-Canada pourrait provoquer la rupture de l'Union. Dans son édition du 30 septembre 1843, *L'Aurore des Canadas* s'amuse d'une

67. Il fallut notamment procéder à la désignation d'un nouveau président. C'est René-Édouard Caron qui succéda à Jameson le 8 novembre.

68. Le 8 novembre 1843, les deux Chambres de la Législature canadienne remettent au gouverneur Metcalfe une adresse conjointe à la reine Victoria lui demandant de reconnaître le changement de capitale de la province, de Kingston à Montréal, et l'assurant que la Chambre acceptera de voter les sommes nécessaires à ce déménagement.

69. *The Kingston Herald*, 9 janvier 1844, cité par D. KNIGHT, *Choosing... op. cit.*, p. 95.

70. Cité par A. GÉRIN-LAJOIE, *Dix ans au Canada, op. cit.*, p. 185.

telle menace qui ferait le bonheur des Bas-Canadiens et tourne en dérision les rodomontades de certains milieux<sup>71</sup>.

Ces braves gens du Haut-Canada sont incompréhensibles ! Il y a quelque temps, ils réclamaient Montréal comme une cité leur appartenant, ils voulaient l'agréger à leur province. Aujourd'hui que, par l'Union, elle leur appartient tout aussi bien qu'à nous, ils sont remplis de terreur à la seule idée d'en prendre une possession plus réelle encore. S'effrayer de voir placer le gouvernement dans une cité où la portion anglaise de la population a une majorité de 5 000 sur nous et craindre d'y subir une l'influence contraire et de s'y *franchifier*, comme le disent les journaux torys, la chose est vraiment trop ridicule pour avoir besoin d'être relevée!<sup>72</sup>

### La crise ministérielle

Le dossier de la capitale se règle sur un fond de crise politique. Les tensions entre le gouverneur et son cabinet aboutissent à la démission du gouvernement LaFontaine-Baldwin le 26 novembre. La crise soulève des débats qui ramènent à l'avant-plan la question de la confiance du Parlement comme base du soutien au gouvernement. De son côté, le gouverneur Metcalfe considère que le principe de la responsabilité ministérielle ne le prive pas de ses prérogatives de nomination à des postes publics et que ses conseillers ne peuvent prétendre substituer leurs choix aux siens. À cause de cette pratique, les représentants du gouvernement devaient défendre devant l'Assemblée des politiques et des nominations qu'ils n'approuvaient pas. Dès lors, la situation des conseillers exécutifs devenait intenable et tous sauf un avaient remis leur démission.

La Chambre conservant son appui aux conseillers démissionnaires, le gouverneur proroge la session et, le 13 décembre, nomme à la tête d'un nouveau gouvernement Denis-Benjamin Viger, 70 ans, un patriarche de la politique bas-canadienne. On a beaucoup discuté des motivations ayant poussé Viger à assumer le pouvoir en de telles circonstances. Pour de nombreux Canadiens, celui qui avait défendu les intérêts de la colonie jusqu'à Londres dans les années 1830 faisait à présent défection pour s'offrir un dernier tour de manège dans le carrousel du pouvoir. Comme successeur à Baldwin, le gouverneur fait appel à un conseiller législatif, William Henry Draper. Le Parlement prorogé dispense Viger de se soumettre à un vote de confiance et donne du temps au gouverneur et à ses conseillers pour trouver des personnalités qui accepteraient de faire partie d'un « gouvernement provisoire » que tous détestent, selon L.-H. LaFontaine<sup>73</sup>.

71. *L'Aurore des Canadas*, 30 septembre 1843, p. 4.

72. *L'Aurore des Canadas*, 14 octobre 1843, p. 4.

73. Lettre de L.-H. LaFontaine à R. Baldwin, 23 décembre 1843, dans LOUIS-HIPPOLYTE LA FONTAINE, *Correspondance générale, tome I. Les ficelles du pouvoir. Correspondance entre Louis-Hippolyte Le Fontaine et Robert Baldwin 1840-1854*. Montréal, Éditions Varia, 2002



Denis-Benjamin Viger (1774-1861), président du Conseil exécutif de 1844 à 1846 par la volonté du gouverneur Metcalfe. Il eut grand-peine à constituer un cabinet et à se maintenir au pouvoir. C'est sous son ministère que Montréal devient capitale du Canada-Uni. (Archives de l'Assemblée nationale)

Pendant les premiers mois de 1844, l'attention est moins portée à l'installation du gouvernement qu'aux résultats et à la portée d'une élection partielle à l'un des deux sièges de Montréal. Le candidat tory, William Molson, appuyé par Viger et le gouverneur Metcalfe, est défait par le candidat réformiste, Lewis Thomas Drummond, le 17 avril. Le scrutin a été agité et un citoyen a été tué par la troupe chargée de maintenir l'ordre<sup>74</sup>.

---

p. 61. Au début de 1844, le Conseil exécutif se résumait à trois membres : D.-B. Viger, W. H. Draper et Dominick Daly, seul ancien ministre qui n'avait pas démissionné. Viger était le seul Canadien dans ce Conseil exécutif.

74. ROBERT RUMILLY, *Histoire de Montréal*, tome II, Montréal, Fides, 1970, p. 290.

Une large part de l'opinion publique lui étant hostile, le gouverneur parvient difficilement à recruter quelques conseillers exécutifs au Bas-Canada. Denis-Benjamin Viger, malgré le prestige et le respect qu'on lui accorde, se retrouve dans une situation politique précaire. Pour se justifier, il publie, en janvier 1844, une brochure qui ne renverse pas l'opinion en sa faveur<sup>75</sup>. Dans la plupart des milieux politiques, on lui bat froid ou on l'accuse de trahison à la cause nationale. Seuls son âge vénérable et ses états de service lui assurent encore l'affection des Canadiens, surtout à Montréal où lui et sa famille ont joué un rôle important.

La santé du gouverneur Metcalfe décline. Il est atteint d'un cancer à la joue droite, lequel retarde son déménagement à Montréal. Des rumeurs veulent même qu'il démissionne et s'en retourne directement en Angleterre, sans inaugurer le nouveau siège du gouvernement<sup>76</sup>. Mais, de Toronto, Robert Baldwin apprend à LaFontaine qu'après une visite aux chutes du Niagara, «le gouverneur sera avec vous dans la capitale<sup>77</sup>».

## Le gouvernement s'installe

Dès les premiers jours de janvier 1844, l'administration prend des mesures pour planifier le déménagement des bureaux et prévoir des lieux pour réunir le Parlement et loger le gouverneur. Hamilton Hartley Killaly<sup>78</sup>, directeur des bureaux des Travaux publics, arrive le premier à Montréal pour entreprendre l'opération. Plusieurs maisons du centre-ville sont louées pour servir de bureaux de l'administration<sup>79</sup>.

75. DENIS-BENJAMIN VIGER, *La crise ministérielle et M<sup>r</sup> Denis-Benjamin Viger, etc. En deux parties. Première partie. Observations sur les procédés de la Chambre relatives à la résignation des ministres. Seconde partie. Résumés d'observations faites en Chambre par M. Viger, surtout le 2 décembre 1843, dans son discours relatif à la demande d'une Adresse en faveur des ministres résignataires*, Kingston, 1844, vii, 46 p.

76. Lettre de L.-H. LaFontaine à R. Baldwin, 25 mai 1844, dans LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE, *Correspondance générale... op cit.* p. 92.

77. Lettre de R. Baldwin à L.-H. LaFontaine, 15 juin 1844, dans LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE, *Correspondance générale... op cit.* p. 97.

78. Hamilton Hartley Killaly (1800-1874), d'origine irlandaise, était ingénieur civil. Arrivé au Haut-Canada en 1834, il a travaillé à la réalisation du canal Welland. Il a été député de London à l'Assemblée législative et membre du Conseil exécutif dans le cabinet LaFontaine-Baldwin. Après la démission du cabinet, il est demeuré directeur (chairman) du Bureau des Travaux publics du Canada.

79. «Deux des principaux propriétaires de cette ville ont déjà loué au gouvernement plusieurs maisons qui sont au centre de la cité pour servir de bureaux publics dès le printemps prochain», «Loyers de bureaux publics», *L'Aurore des Canadas*, 9 février 1844, p. 2.

Pour réunir les deux Chambres, Killaly choisit les halles du marché Sainte-Anne, dans le quartier ouest de la ville. L'édifice vaste et bien situé a été construit dans les années 1830 et, par ses commodités, il a connu un grand succès auprès des marchands et cultivateurs de la région<sup>80</sup>. Son grand salon voûté offre une salle idéale pour l'Assemblée législative. Le marché sera désormais le palais législatif du Canada-Uni. Le maire Joseph Bourret signe le bail devant le notaire Joseph Guy le 14 mars 1844<sup>81</sup>.

L'édifice a été décrit en ces termes :

L'édifice du parlement [...] mesurait 342 pieds de longueur, et 50 pieds de largeur [105 mètres par 15]. Installée pour servir de Chambre d'assemblée, cette construction renfermait, au rez-de-chaussée, une salle publique spacieuse sur laquelle s'ouvraient des corridors conduisant aux bureaux des employés. Au premier étage étaient placés les appartements du sergent d'armes et les salles de rafraîchissements ; dans l'aile gauche, la Chambre du Conseil législatif, les bureaux du président, des commis et la bibliothèque du Conseil se faisaient suite ; la bibliothèque de l'Assemblée était située au deuxième étage au centre de l'édifice. Enfin la chambre de l'Assemblée législative se trouvait dans l'aile sud, et outre les fauteuils occupés par les membres, et les sièges réservés aux dames et aux reporters, cette vaste salle pouvait donner place dans les galeries à plus de 500 personnes<sup>82</sup>.

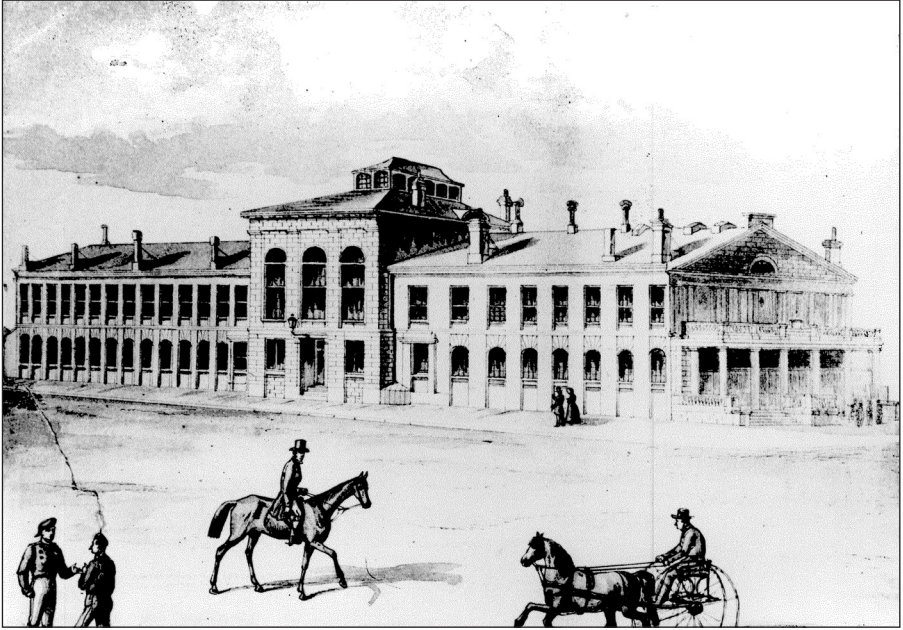
Quelques travaux d'aménagement s'imposent pour enlever les étals et aménager les bureaux, les espaces publics et les deux bibliothèques. On confie cette tâche à l'architecte George Brown qui réalise un excellent travail de réaménagement. Une autre source précise que la salle du Conseil législatif, dans l'aile est, mesure 66 pieds par 45 (20 mètres par 13,5) et que la bibliothèque du Conseil mesure 37 pieds par 45 (11 mètres par 13,5). La tribune du Conseil législatif peut accueillir 200 à 300 personnes assises – on veut donner priorité aux dames - et autant de place pour des personnes debout. Un bureau de poste occupe une pièce de l'étage. La salle de l'Assemblée mesure quant à elle, 90 pieds par 45 (27, 5 mètres par 13,5), la galerie des dames est située à droite et celle des journalistes est aménagée à gauche de l'entrée. De part et d'autre du

80. « Le Marché Ste-Anne », *L'Aurore des Canadas*, 19 juin 1841, p. 2. Ces halles se trouvaient sur le site de l'actuelle Place d'Youville, à Montréal, juste à l'arrière du Musée de Pointe-à-Callières. D'importantes fouilles archéologiques ont été récemment effectuées sur ce site, révélant sa richesse par l'occupation du territoire depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

81. R. RUMILLY, *Histoire de Montréal*, tome II, *Op. cit.*, p. 291. Rumilly se trompe en parlant de l'ouverture d'une session parlementaire à Montréal en juillet 1844. Il s'agissait de l'arrivée officielle du gouvernement dans sa nouvelle capitale.

82. A. LEBLOND DE BRUMATH, *Histoire populaire de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Granger frères, 1890, p. 380. Malgré les indications géographiques de l'auteur, il semble que l'édifice était plutôt construit dans l'axe est-ouest.

trône du président, une tribune est réservée aux conseillers législatifs souhaitant assister aux débats. À l'extrémité ouest de l'édifice se trouvent des pièces servant de bureaux au président et au secrétaire de l'Assemblée, un vestiaire (*wardrobe*) et un fumoir. Le décor et le mobilier de l'Assemblée sont du meilleur goût et la salle est équipée d'un éclairage moderne au gaz, semblable à celui de la Chambre des communes à Londres<sup>83</sup>.



Les halles du marché Sainte-Anne dans la partie ouest de Montréal. C'est cet édifice commode et spacieux qui est choisi comme édifice parlementaire dans la nouvelle capitale. (Archives de l'Assemblée nationale)

D'autres bureaux du gouvernement et des « départements » sont installés au Château Ramezay, rue Notre-Dame, déjà reconnu comme le « Government House ». En juin, on constate des retards dans le déménagement. Montréal ne

83. Cet éclairage au gaz très inflammable servira aux émeutiers torys à incendier l'édifice en avril 1849. NEWTON BOSWORTH [ed.], *Hochelaga Depicta: or A New Picture of Montreal, embracing the early history and present state of the city and island of Montreal*, Montréal, R. W. S. Mackay, 1846, p. 15-16.



serait pas prête, selon des rumeurs malveillantes<sup>84</sup>. De fait, l'installation ne se fait pas sans difficultés. La crise ministérielle complique l'opération, car plusieurs directeurs et officiers de départements ne sont pas officiellement nommés<sup>85</sup>.

Un des grands défis du déménagement est le transport des bibliothèques de l'Assemblée et du Conseil législatif. En 1841, le bibliothécaire de l'Assemblée avait déploré des pertes d'ouvrages dues à l'eau et à des négligences dans le transport des livres. Dans l'hôpital-parlement de Kingston, les livres étaient mal surveillés et plusieurs avaient été subtilisés. En 1844, le président de l'Assemblée, Augustin Cuvillier et son greffier, William Lindsay, dirigent eux-mêmes l'opération et le bibliothécaire William Winder peut se féliciter que l'on ait alors évité pertes et dommages. À l'étage du Marché Sainte-Anne, la bibliothèque n'est pas beaucoup mieux protégée qu'à Kingston, mais on tente de veiller avec soin à la conservation des documents<sup>86</sup>.

En fin de compte, le déménagement de Kingston à Montréal aura coûté au gouvernement la somme de £ 9 187 et on aura consacré £ 1 500 pour aménager convenablement le Marché Sainte-Anne et la résidence du gouverneur<sup>87</sup>.

## L'arrivée du gouverneur dans la capitale

Lorsque des gouverneurs n'étaient que de passage à Montréal, ils débarquaient à l'hôtel Rasco, un des plus prestigieux de la ville. Désormais, les gouverneurs auront leur résidence officielle au domaine de Monkland sur le versant ouest du mont Royal<sup>88</sup>. Le 21 juin 1844, Metcalfe arrive à Montréal à bord du vapeur *Caledonia*. Il accoste au quai de Lachine, en amont des rapides, et se rend directement à sa résidence. L'aménagement du domaine n'est pas encore terminé. Le gouverneur et sa suite doivent composer avec le va-et-vient des ouvriers.

L'entrée officielle du gouverneur à Montréal a lieu le 24 juin. Il y est accueilli, à la porte Saint-Antoine par le nouveau maire, James Ferrier, et une importante délégation de citoyens. Malgré le peu de temps consacré aux préparatifs, les autorités municipales veulent accorder à l'entrée du gouverneur dans la capitale tout le décorum qui s'impose. Les boutiques sont fermées, on décore les rues de drapeaux, de banderoles et de fleurs, d'arcs de triomphe « que l'amour plutôt que

84. « Siège du gouvernement », *La Minerve*, 3 juin 1844, p. 2.

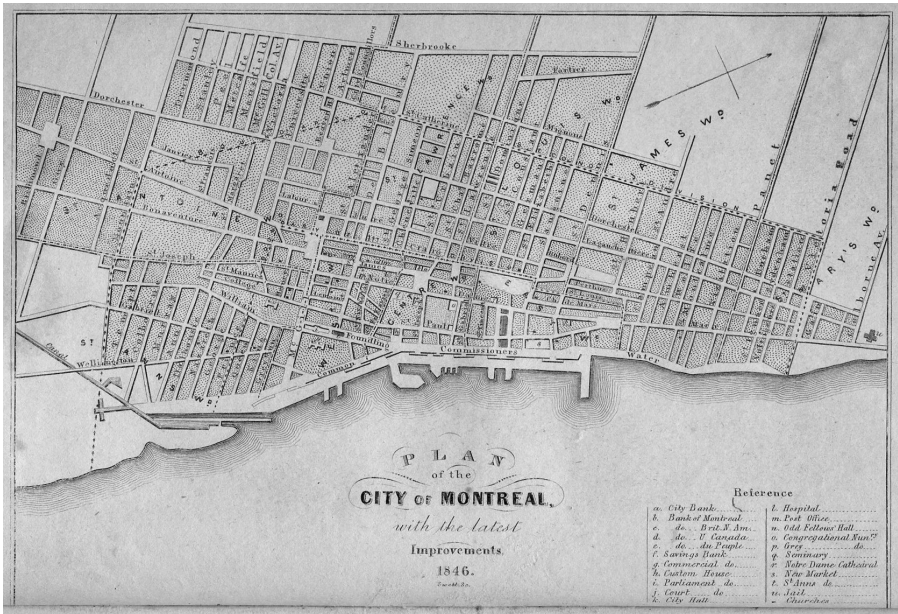
85. *La Minerve*, 1<sup>er</sup> août 1844, p. 2.

86. G. GALLICHAN, *Livre et politique au Bas-Canada 1791-1849*, Sillery, Septentrion, 1991, p. 315.

87. D. KNIGHT, *Choosing... op. cit.*, p. 31. Pour donner un ordre de grandeur de ces sommes, le président de l'Assemblée recevait un salaire annuel de £ 1 000.

88. Aujourd'hui occupé par le collège Villa-Maria.





Plan de la ville de Montréal en 1846.  
N. Bosworth, *Hochelaga Depicta*, Montréal, W. S.  
Mackay, 1846 [frontispice].

l'art a élevé» et on sonne le carillon de l'église Notre-Dame. Un orchestre joue le *God Save the Queen*, mais aussi *À la claire fontaine* et *Vive la Canadienne!* qui sont considérés comme des chants nationaux par les Canadiens. De nombreuses voitures escortent, en parade, celle du gouverneur, et on reconnaît celle de Denis-Benjamin Viger au premier rang. On offre des gerbes de fleurs au représentant de la reine et à son premier ministre qui peine toujours à constituer un cabinet<sup>89</sup>. Tous, cependant, ne sont pas au rendez-vous. Selon *La Minerve*, la délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste refuse d'escorter le gouverneur en guise de solidarité envers LaFontaine et pour protester contre D.-B. Viger<sup>90</sup>.

89. *L'Aurore des Canadas*, 25 juin 1844, p. 3-4. Le journal, qui soutient D.-B. Viger (il en est le propriétaire), insiste avec force sur l'importance de la cérémonie d'accueil. « Les différences politiques doivent s'effacer devant l'entrée de l'homme bienveillant dans la nouvelle capitale qui lui doit tout son surcroît d'importance et toute l'immensité de son avenir », *Ibid.* 21 juin 1844, p. 2.
90. *La Minerve*, 24 juin 1844, p. 3.

Le maire Ferrier souhaite, dans son adresse, que le nouveau séjour montréalais du gouverneur soit bénéfique à sa santé. Dans sa réponse, ce dernier insiste sur le caractère symbolique et pertinent du choix de Montréal comme capitale du Canada-Uni.

Notre cité a été choisie pour l'établissement du siège permanent du gouvernement du Canada à cause de sa supériorité sur les autres cités et villes de la province unie et en sus à cause qu'elle est [*sic.*] l'endroit qui présente le plus d'occasions d'amalgamer et d'unir en bonne amitié les races des différentes origines qui s'agglomèrent ici en plus grand nombre<sup>91</sup>.

## Les élections et la nouvelle Assemblée

En septembre 1844, après neuf mois d'instabilité, le gouvernement parvient à recruter un membre pouvant lui donner une caution : le cousin de Viger et frère de Louis-Joseph Papineau, Denis-Benjamin Papineau accepte le poste de commissaire des Terres de la Couronne. Le 24 septembre 1844, le gouverneur Metcalfe dissout le Parlement et décrète des élections générales. Le Bas-Canada reste fidèle aux réformistes et au parti de LaFontaine, mais, grâce aux torys élus dans le Haut-Canada, le gouvernement Viger-Draper peut espérer se maintenir au pouvoir avec une mince majorité.

Montréal accueille une première fois les parlementaires lors de l'ouverture de la session, à l'édifice du marché Sainte-Anne le 28 novembre 1844. Parmi les nouveaux députés, figure John A. Macdonald, le représentant de Kingston, un jeune tory de 29 ans appelé à une belle carrière. L'élection du président de l'Assemblée permet de mesurer la fragilité de la majorité dont dispose le parti ministériel. Le vote oppose Allan MacNab, unilingue tory, à Augustin-Norbert Morin, soutenu par la coalition réformiste. MacNab accède au fauteuil par trois voix de majorité. Le gouvernement Viger-Draper sauve la mise de justesse. La force de l'opposition se fait sentir tout au long de la session<sup>92</sup> limitant les majorités ministérielles à quelques voix.

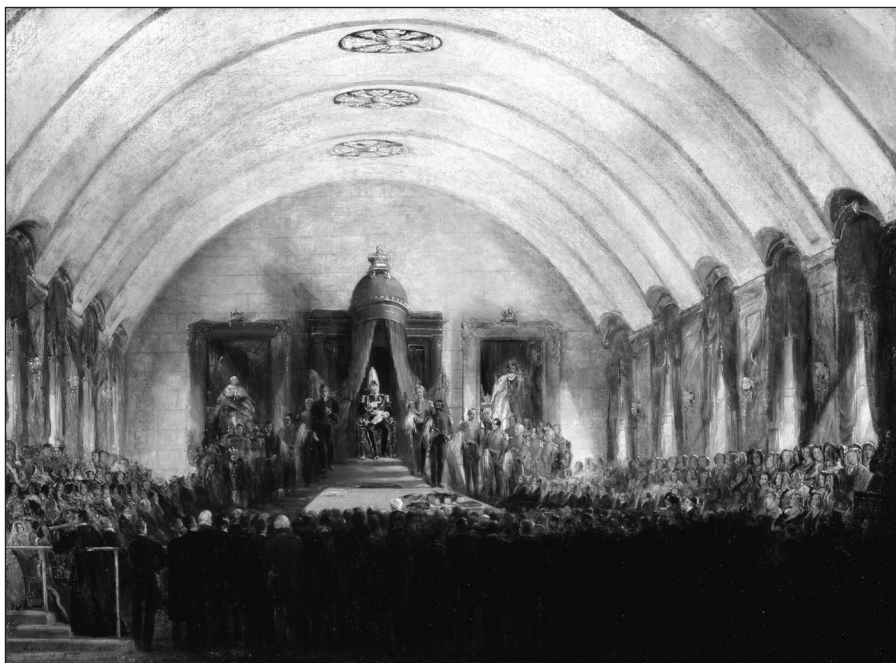
Montréal ressent les effets directs ou indirects de l'activité politique en ses murs. Les premiers bénéficiaires en sont les hôteliers et les restaurateurs. Les hôtels, auberges et pensions multiplient les annonces dans les journaux. L'hôtel Rasco, l'hôtel du Canada, l'hôtel Têtu, l'hôtel Bottazzini, l'hôtel Québec en publient et certains offrent des pensions et reçoivent même les familles<sup>93</sup>. La Maison Bellevue, propriété de M. Sword dans la Côte-des-Neiges, précise dans sa publicité qu'elle

91. Traduction de l'anglais. *L'Aurore des Canadas*, 25 juin 1844, p. 3.

92. Elle se termine le 29 mars 1845.

93. *La Minerve*, 13 mai 1844, p. 1 ; 30 mai 1844, p. 2.

est voisine de Monkland et qu'elle offre des détente de promenades<sup>94</sup>. De son côté, M. Lux, annonce son restaurant français<sup>95</sup>. Au cours de l'année 1844, les annonces de maisons, propriétés, domaines et simples terrains à vendre ou à louer se multiplient. En 1846, paraît un premier guide complet de Montréal, décrivant la ville, ses monuments et racontant son histoire<sup>96</sup>.



Une ouverture de session du Parlement du Canada-Uni, à Montréal vers 1845. (Archives de l'Assemblée nationale)

94. *La Minerve*, 23 mai 1844, p. 1.

95. *La Minerve*, 27 mai 1844, p. 1

96. NEWTON BOSWORTH, ED., *Hochelaga depicta: or, a New Picture of Montreal embracing the Early History and present State of the City and the Island of Montreal; Illustrated by Numerous Engravings and Maps, with an Addenda, containing a Description of all the Recent Improvements, a New Map of the City, Several New Engravings, and a Variety of Useful Informations not Given in the Former Edition of the Work*, Montréal, R.W.S. Mackay, 1846, [27], 284 p. Une première version de ce guide serait paru en 1839.

L'Institut canadien de Montréal est créé en 1844 par un groupe de jeunes gens souhaitant dynamiser la culture et « rendre le peuple meilleur »<sup>97</sup>. Son premier président est un brillant journaliste de 20 ans qui deviendra fonctionnaire, bibliothécaire et écrivain, Antoine Gérin-Lajoie. Le clergé sulpicien met sur pied en 1844<sup>98</sup> l'*Oeuvre des Bons livres*, inspirée d'une institution semblable créée à Bordeaux, en France, et de la fondation de bibliothèques paroissiales à Notre-Dame de Québec et dans quelques villages du Bas-Canada<sup>99</sup>. Dans un autre registre, à l'été 1845, Montréal annonce des compétitions sportives et présente ses premiers « Jeux olympiques<sup>100</sup> ». L'activité théâtrale profite aussi de la présence des parlementaires. Le *Théâtre Olympique*, qui offre des spectacles burlesques, des numéros de danse et des saynètes, présente une séance spéciale pour « les messieurs de la Chambre d'assemblée<sup>101</sup> ». L'ouverture d'une session parlementaire est aussi un spectacle et les journaux précisent que l'on prépare des sièges pour les dames qui viennent nombreuses assister au discours du trône<sup>102</sup>.

En 1846, un jeune élu de Québec, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, tient un journal durant la session qui témoigne de la sociabilité des parlementaires et leurs activités culturelles et mondaines<sup>103</sup>. Montréal a donc rapidement profité de la présence du personnel politique qui a ajouté les activités politiques et sociales à sa vitalité et à son dynamisme économique.

\*\*\*

En 1846, Viger se retire et laisse son poste à Denis-Benjamin Papineau qui se maintient au pouvoir jusqu'à la fin de l'année 1847. Le siège du gouvernement étant à Montréal, certaines affaires politiques relatives aux Canadiens français évoluent favorablement, comme le rappel des proscriptions contre la langue française et l'amnistie pour les exilés patriotes. On parle même de verser des indemnités aux victimes des répressions militaires de 1837 et de 1838 dans le Bas-Canada,

97. YVAN LAMONDE, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal 1845-1871*, Montréal, Boréal, 1991, p. 17-33.

98. *La Minerve*, 29 juillet 1844, p. 2.

99. MARCEL LAJEUNESSE, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1982, p. 19-55.

100. *La Minerve*, 15 août 1845, p. 1.

101. *L'Aurore des Canadas*, 14 décembre 1844, p. 2.

102. *L'Aurore des Canadas*, 30 novembre 1844, p. 2.

103. PIERRE-JOSEPH-OLIVIER CHAUVEAU, *De Québec à Montréal. Journal de la seconde session 1846, suivi de Sept jours aux États-Unis 1850. Introduction et notes par Georges Aubin*, Montréal, Éditions Nota Bene, 2003, 149 p.

comme celles qui avaient été payées dans le Haut-Canada en 1840. Peu à peu, l'Angleterre abandonne le volet assimilateur de l'Union et mise sur le loyalisme affiché des élites canadiennes-françaises. En mars 1848, LaFontaine et Baldwin sont rappelés au pouvoir après avoir remporté les élections générales de décembre 1847. Les politiques de détente demeurent à l'ordre du jour. De leur côté, les éléments les plus conservateurs du pays, insatisfaits de l'évolution des politiques coloniales, s'organisent pour manifester violemment leur mécontentement au sein même de la capitale.

On sait que les émeutes torys et l'incendie criminel du parlement du Marché Sainte-Anne en avril 1849 ont mis fin abruptement à la vocation de Montréal comme capitale<sup>104</sup>. Le choc fut alors si grand que plusieurs députés menacèrent de démissionner si on les obligeait à revenir siéger de nouveau à Montréal. On a donc inauguré une époque d'alternance de la capitale entre Toronto et Québec pendant laquelle les villes se sont querellées pour décrocher la palme du titre convoité. Après 1864, la question de la Confédération canadienne a redistribué les cartes et les rôles<sup>105</sup>.

Ces débats sur le choix d'une capitale canadienne semblent aujourd'hui bien lointains. Québec, Toronto et Ottawa sont consacrées dans leurs rôles respectifs de capitale québécoise, ontarienne et fédérale. Montréal, métropole du Québec, exerce encore un puissant pouvoir d'attraction sur l'administration québécoise, mais la ville de Québec, par son histoire et sa symbolique, est maintenant reconnue comme le siège du gouvernement et de l'Assemblée nationale. Toronto fait l'économie d'une telle tension, étant à la fois capitale et métropole de l'Ontario.

Le débat sur la capitale du Canada-Uni qui s'est répété jusqu'au choix d'Ottawa en 1857 et même au-delà, jusqu'aux années 1870, aura eu des conséquences majeures et à long terme sur l'histoire politique du pays. Il n'appartient pas à l'histoire d'imaginer ce qu'aurait été, par exemple, l'évolution du sentiment national canadien-français et québécois si Montréal était demeurée la capitale du Canada-Uni après 1849; mais il est clair que la dynamique politique aurait été différente si la capitale fédérale du Canada avait été fixée en territoire québécois.

---

104. GILLES GALLICHAN, «La session ardente. Fureur et violence au Parlement en 1849», *Les Cahiers des Dix*, n° 62 (2008), p. 93-122; *Une capitale éphémère. Montréal et les événements tragiques de 1849*. Textes réunis et présentés par GASTON DESCHÊNES, Sillery, Septentrion, 1999, 161 p.

105. Sur cette période, voir: C. BLAIS ET COLL., *Québec, quatre siècles d'une capitale*, Québec, Publications du Québec, 2008, chapitres 10 à 13.

Le déplacement de la capitale du Canada-Uni de Kingston vers Montréal au début des années 1840 ouvrait une boîte de Pandore et inaugurerait le débat sur une question sensible et d'une portée beaucoup plus névralgique que certains le croyaient. Pour les peuples du monde, les capitales sont plus que des villes politiques et administratives; elles sont des reflets d'eux-mêmes qui les définissent et elles sont des lieux où se conjuguent leur passé et leur avenir.

*Gilles Gallichan*

### Annexe 1

Après le décès, à Kingston, de lord Sydenham et la longue agonie de Charles Bagot (il devait mourir quelques semaines plus tard), Joseph-Guillaume Barthe se permet, en avril 1843, une nouvelle attaque vitriolique contre Kingston comme siège du gouvernement de l'Union au moment de l'arrivée du gouverneur Metcalfe.

Kingston : Ce pays de cocagne du maire Counter qui a voulu faire paraître en couleur de rose dans les colonnes du *Times*, de Londres, paraît devoir courir encore la bonne fortune de demeurer le chef-lieu du gouvernement ; mais si M<sup>r</sup> O'Shaughnessy, le médecin de Son Excellence, Sir Charles Metcalfe, tient à conserver les précieux jours de son illustre client, nous nous permettons de lui bailler un petit avis, c'est de s'éloigner bien vite de ce marais fétide et nauséabond qui menace de devenir le tombeau de tous nos gouverneurs. Si nous étions [adeptes] du prophète Miller<sup>106</sup>, nous enverrions de suite tout le genre humain dans ce coin-là, car pour le coup, nous serions sûr de la fin du monde et de ne pas nous tromper pour le 23 du courant ! Indépendamment de l'atmosphère corrompue qui s'élève des eaux stagnantes, où les grenouilles seules peuvent se complaire, l'eau et la chair qu'on y fait sont détestables. Quel est le membre avec un estomac humain et une conscience de chrétien qui n'avouera pas avoir failli y mourir plusieurs fois ! Ce lieu convenait admirablement à Lord Sydenham, il est vrai ; car on sait que lui faisait tout avec des chiffres, et qu'il avait calculé admirablement que chaque membre qui boirait un seul verre d'eau, ne pourrait pas demeurer longtemps sur la banquette législative, et qu'alors ce serait un moyen tout comme un autre de se débarrasser de plusieurs voix importunes ; aussi cet expédient lui réussit-il merveilleusement, car les membres du Bas-Canada étant généralement de la tempérance et ne buvant que de l'eau étaient comme des patients sous l'influence du Jalap ou du Séné<sup>107</sup> ! Aussi on sait comme les affaires marchaient ! Pour nous qui n'attendons point à la vie du gouverneur et des membres, nous croyons remplir un devoir de conscience en prévenant Son Excellence des malheurs auxquels elle s'expose infailliblement en bravant l'eau et le climat de Kingston.

Vous enverrez ce numéro à M<sup>r</sup> Counter.

*L'Aurore des Canadas*, 7 avril 1843, p. 2.

106. Prétendu prophète qui annonçait la fin du monde pour le 23 avril 1843. Ses prédictions faisaient, à l'époque, jaser dans la presse.

107. Deux puissants laxatifs alors utilisés.



## Annexe 2

Un autre texte critiquant Kingston est publié le 5 octobre 1843, dans ce même journal, accompagné d'un poème « Kingston, Kingston, nauséabond marais... », lequel est reproduit dans : YOLANDE GRISÉ ET JEANNE D'ARC LORTIE [dir.] *Les textes poétiques du Canada français 1606-1867*, volume 4 : 1838-1849, Montréal, Fides, 1991, p. 489.

Le Siège du Gouvernement. Cette question si grave, d'une importance vitale pour l'administration de la stricte et impartiale justice, cette pierre d'achoppement sur laquelle vont se heurter toutes les opinions nous présage de vifs débats. Tous les membres doivent être à leur poste. On ne sait trop quand cette mesure viendra sur le tapis ; ce sera une des premières mesures, dit-on. Les partis doivent s'essayer sur cette question, ils se mesurent déjà et se préparent à la lutte. Le Haut-Canada semble en faire, non plus une question de ville, mais une question de Province. Certes sans doute illibérale, mais peut faire craindre ; quoique nous espérons que les membres libéraux du Haut-Canada n'en feront pas une affaire de parti, mais consulteront l'intérêt général du Canada entier. Il faut un centre géographique et commercial pour siège du gouvernement d'où il puisse avec une égale facilité voir ce qui se passe dans la Province et pouvoir remédier aux exigences de chaque portion du pays avec une égale promptitude. Voici ce nous lisons dans la Gazette [officielle] du 4 octobre :

« Conformément à l'avis donné, M<sup>r</sup> Morris fit motion de présenter une adresse au Gouverneur général lui demandant communication des dépêches relatives au changement du siège du gouvernement. Quand cette question fut proposée, il y a trois ans, il avait compris qu'elle devait être laissée à la décision du Parlement impérial, et il regrettait que cette question leur fût encore revenue. Quelle qu'eût été la décision du gouvernement impérial, la providence eut été satisfaite, que c'eût été Québec, Montréal, Bytown, Kingston ou Toronto ; mais maintenant que la question leur était laissée, ils n'entrevoient que des résultats fâcheux qui se termineraient en mécontentements. »

« Un comité fut nommé pour préparer une adresse et la présenter à Son Excellence. »

Sur cette question, le correspondant remarque par une note du 30 sept. qu'il y aura probablement une grande majorité qui votera pour Montréal ; mais que dans le Conseil [législatif] elle sera probablement négative par une plus grande majorité, n'y ayant alors qu'un membre du Bas-Canada présent (L'hon. A. Dionne). Ce simple fait prouvera peut-être au Canada-Est le patriotisme des membres qu'elle a au Conseil.

Nous ne saurions trop appuyer sur la nécessité que tous les membres, tant de la Chambre que du Conseil, se trouvent à leur poste. Il n'y a pas de temps à perdre. Cette question ainsi que d'autres, si importantes pour le pays, peut se présenter au

premier jour. Nous, pensons que les membres ne voudront pas attirer sur eux, par leur négligence, le blâme de ceux qui ont eu confiance en eux.

Conseillers, représentants, le pays vous regarde. Mieux vaudrait pour vous de n'avoir point accepté un siège, que de le laisser vacant au jour du danger? On trahit une cause par une coupable négligence aussi bien que par une lâche désertion?

*L'Aurore des Canadas*, 5 octobre 1843, p. 2.